

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 3523 /Fin.

Objet:

Déclaration à l'impôt
personnel RADJABALI
REHEMTULLA.-

ASTRIDA



Astrida, le 19 décembre 1950.- *H*

Monsieur le Vérificateur des Impôts,

Suite à votre n°I5I4/Vérifin., j'ai l'honneur
de vous transmettre sous ce couvert la déclaration à l'impôt
personnel pour 1948 et 1950 (3 mois) de Radjabali Rehemtulla.-

La situation de l'intéressé est comme suit :
1948 : commerçant à Ruhengeri (Parcelle n° 6);
Du 1/1/49 au 30/4/49 : clerc de Lévy S.N. Astrida;
Du 1/5/49 au 31/8/50 : clerc de Hassanali Nurmohamed Nyanza;
Du 1/9/50 à ce jour : commerçant à Astrida, parcelle 78.-

Pour l'Administrateur Chef de Territoire,
L'Agent Territorial, STRIJBOS, A.-

Monsieur le Vérificateur des Impôts,

à

U S U M B U R A.-
